

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 24/04/2026

ID : 091-219106598-20260416-DEL202630A-DE

S<sup>2</sup>LOW

16 OCT. 2025

Paris, le 6 octobre 2025



**Service Territoires**

**Adresse postale :**

19 rue d'Anjou

75008 PARIS

Tél. : 01 64 79 30 71

territoires@idf.chambagri.fr

Monsieur Karl DIRAT  
Mairie de Villabé  
34 bis avenue du 8 mai 1945  
91100 VILLABE

N/ Réf. :2025\_ST\_233\_DH\_LB **Objet : Modification simplifiée n°2 du PLU de VILLABE**  
**Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de VILLABE.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 15 septembre dernier.

Cette modification vise à :

- Adapter l'OAP n°1 « Les Coudras » ;
- Ajuster le règlement ;
- Mettre à jour les annexes.

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole, ce projet de modification simplifiée ne suscite pas de remarques particulières de la part de notre Compagnie.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

*Damien GREFFIN*

✓ Certified by  yousign